

## L'organisme de formation « Les Ateliers de la Résilience Professionnelle » s'est engagé dans un processus qualité de la formation



En 2018, l'organisme de formation a été validé et référencé dans le DataDock.

**En 2022, Les Ateliers de la Résilience Professionnelle est en cours de Certification QUALIOPi dans la catégorie « ACTION DE FORMATION ».**

Ce référentiel est la garantie que notre organisme de formation assure une qualité constante de ses formations, en particulier sur plusieurs plans :

- **Traitement des demandes de formation :**  
Les Ateliers de la Résilience Professionnelle assure une stabilité dans l'analyse des besoins de formation de ses clients pour proposer une réponse SUR MESURE.
- **Respect des exigences des financeurs :**  
Les Ateliers de la Résilience Professionnelle répond à tous les critères permettant à ses clients de bénéficier de la prise en charge des actions de formation par les OPCO ou les fonds publics.
- **Amélioration continue des prestations :**  
Le processus d'amélioration continue mis en place permet de traiter action après action les dysfonctionnements éventuels.

Au-delà de ces différents points, ce référentiel qualité permet d'assurer que Les Ateliers de la Résilience Professionnelle a mis en place une veille pédagogique lui permettant d'être toujours d'actualité en matière de méthodes pédagogiques et de contenus sur ses différents domaines d'intervention.

Fait le 4 mars 2022, à Paris

**Emmanuel HARDY**  
Directeur Général



## Vous souhaitez connaître la satisfaction des stagiaires ?

Les formations démarreront en 2022.

La synthèse des évaluations sera effectuée à partir des évaluations à chaud remplies par les stagiaires.

Les indicateurs de résultats 2022 seront le taux de satisfaction des stagiaires et le nombre de personnes formées.

Ces indicateurs seront diffusés sur notre site internet, à la page « Formation ».